



L'Union des Artistes recrute :

Chargé.e de communication et de représentation (H/F/X)

L'Union des Artistes du Spectacle est une fédération professionnelle francophone qui représente les artistes du spectacle vivant ou enregistré (arts de la scène, cinéma, audiovisuel, musique) et vise à resserrer les liens de solidarité entre artistes.

Elle exerce à la fois des missions de représentation des professions de ses membres auprès des pouvoirs publics ou au sein du secteur, et des actions philanthropiques à destination d'artistes en difficulté. Elle organise également des activités pour ses membres (stages, rencontres, sessions d'information,...).

Description du poste :

Communication externe :

- Gestion des réseaux sociaux de l'association (actuellement Facebook et Instagram), création des contenus, modération. En éventuelle collaboration avec les structures partenaires.
- Mise à jour des contenus du site internet de l'association.
- Rédaction des newsletters mensuelles.
- Rédaction et mise en page du bulletin annuel.
- Participation à des actions ponctuelles de visibilité de l'association (AG, rencontres,...)

Représentation officielle de l'association :

- Préparation et participation aux réunions externes (instances culturelles, réunions sectorielles), suivi et comptes rendus.
- Connaissance des enjeux sectoriels en Fédération Wallonie-Bruxelles et des réalités de terrain des artistes.
- Veille médiatique relative aux dossiers suivis par l'Union des Artistes (politiques culturelles, sécurité sociale des artistes,...)

Qualités requises :

Maîtrise du français et bonnes capacités rédactionnelles.

Capacités à utiliser Facebook, Instagram, Meta Business Suite, et traitement de texte.

Capacité d'utilisation d'outils de création visuelle (Canva,...). La vidéo est un plus.

Bonne priorisation des tâches et gestion des échéances de travail.

Proactif.ve, créatif.ve et dynamique.

Connaissance du secteur culturel belge francophone.

Type de contrat

CDD d'1 an renouvelable, à mi-temps (19h/semaine).

Rémunération suivant les barèmes de la CP 329.02 échelon 4.1.

Prise de fonction dans le courant du mois d'octobre.

Avantages du poste

Lieu de travail central, à deux pas de la Grand-Place de Bruxelles.

Travail en horaire de jour, avec présence exceptionnelle en soirée ou le week-end.

En dehors de la présence nécessaire aux réunions et à certains événements, les horaires sont flexibles et peuvent s'adapter à vos contraintes.

**Envoyer CV et lettre de motivation à
info@uniondesartistes.be avant le 19 septembre 2024.**